AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-6-78014926

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 104 DU 20 JUIN 1978

ARBRES FRUITIERS

BACTERIOSE DU NOYER

Au stade "dessèchement des stigmates" des premières fleurs, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement cuprique dans les vergers où cette maladie est à redouter.

PSYLLES DU POIRIER

S'il y a lieu, intervenir, sur jeunes larves, avec l'un des produits suivants : amitraz, fenvalérate, monocrotophos ou perméthrine.

MINEUSES DES FEUILLES DU POMMIER

Les premières attaques peuvent être constatées dans certaines situations.

Il est rappelé que les produits suivants sont efficaces : azinphos, diflubenzuron, méthomyl, parathion éthyl ou méthyl, phosalone.

CEREALES

ROUILLE JAUNE ET SEPTORIOSE

Dans les cultures non traitées en temps opportun (voir nos bulletins précédents) ces deux maladies ont pris, dans certains secteurs, un développement important.

Dans les parcelles semées tardivement, une intervention peut encore se justifier en cas d'attaque grave, si le blé n'a pas dépassé le stade "début de floraison".

VIGNE

MILDIOU

Le stade "floraison", stade particulièrement sensible à cette maladie, va prochainement, être atteint alors que, localement des taches existent, en plus ou moins grand nombre, dispersées dans le vignoble.

Il est conseillé de réaliser un troisième traitement avant le 24 Juin.

Intervenir en même temps contre l'Oïdium.

Le concours ouvert pour le dépistage des premières taches de Mildiou (notre bulletin n° 101 du 22 mai) est clos.

Clermont-Ferrand, le 20 Juin 1978

Le Chef de la Circonscription

Phytosanitaire

A. LECLERC

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

N° d'Inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD

P 492